



Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)

Liste des Délibérations du Conseil municipal Mardi 27 Septembre 2022 A 18h30 Salle Georges SPENALE -81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, M. Laurent SAADI, Mme Nathalie MARCHAND, M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC et M. Stéphane BERGONNIER – Adjoints, Mmes Bernadette MARC et Andrée GINOUX, MM. Christian JOUVE, Bernard CAPUS et Jean-Philippe FELIGETTI, Mme Laurence SENEGAS, MM. Nicolas BELY, Benoît ALBAGNAC et Cédric PALLUEL, Mmes Nadia OULD AMER et Malika MAZOUZ, M. Julien LASSALLE et Mme Valérie BEAUD.

Excusés : M. Alain OURLIAC (procuration à Mme Laurence BLANC), Mmes Marie-Claude DRABEK (procuration à Mme Hanane MAALLEM), Emmanuelle CARBONNE (procuration à Mme Laurence SENEGAS), Marion CABALLERO (procuration à Mme Nathalie MARCHAND) et Bekhta BOUZID (procuration à Mme Nadia OULD AMER), Mme Isabelle MANTEAU (procuration à M. Julien LASSALLE) et M. Sylvain PLUNIAN (procuration à Mme Malika MAZOUZ).

Absents : MM. Jean-Pierre CABARET et Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Hanane MAALLEM.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	29	<i>Date de convocation : Mercredi 21 septembre 2022</i>
Nombre de présents	20	
Nombre de pouvoirs	7	
Suffrages exprimés	27	

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 7 juillet 2022
Vote : unanimité

URBANISME

1. Rapports annuels d'activités Année 2021

Délibération n° 220927-0091 du 27 septembre 2022

1.1 Rapports annuels d'activités Année 2021 - Délégué SUEZ Eau France

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **prend acte**.

Délibération n° 220927-0092 du 27 septembre 2022

1.2 Rapports annuels d'activités Année 2021 - SPL Agence Régionale d'Aménagement et de la Construction Occitanie

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **prend acte**.

Délibération n° 220927-0093 du 27 septembre 2022

1.3 Rapports annuels d'activités Année 2021 - SPL Agence Régionale Energie Climat Occitanie

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **prend acte**.

FONCIER

Délibération n° 220927-0094 du 27 septembre 2022

- 2. Acquisition foncière d'une partie de terrain de la parcelle cadastrée section B n° 1 823 – sise chemin d'Embrouysset et chemin du Bousquet**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 220927-0095 du 27 septembre 2022

- 3. Acquisition foncière d'une partie de terrain de la parcelle cadastrée section E n° 2 347 sise 1006 chemin du camping**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Arrivée de M. Jean-Pierre CABARET à 19h36

Nombre de présents	21
Nombre de pouvoirs	7
Suffrages exprimés	28

Délibération n° 220927-0096 du 27 septembre 2022

- 4. Acquisition foncière – Lieu-dit « Montauty » parcelle cadastrée ZO n° 60**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 220927-0097 du 27 septembre 2022

- 5. Cessions des Chemins ruraux n°40 sis lieudit « Pelleport » et n° 53 sis lieudit « Puech de Norte »**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 220927-0098 du 27 septembre 2022

- 6. Rétrocession d'une partie de la RD 988 du Conseil Départemental du Tarn au profit de la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 220927-0099 du 27 septembre 2022

- 7. Enquête publique en vue de l'intégration dans le domaine public des voiries et espaces verts des lotissements dit « En Barthet 1 » et « En Barthet 2 »**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

TRANSITION ENERGETIQUE / CADRE DE VIE

Délibération n° 220927-0100 du 27 septembre 2022

- 8. Travaux de dissimulation de réseaux en régime urbain (BT sur P0008 Molétrincade – rue du Capitaine BEAUMONT) par le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

- 9. Conventions de servitudes entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et la Société TEREKA - Canalisations de gaz naturel**

Délibération n° 220927-0101 du 27 septembre 2022

9.1 Canalisation DN 200 Villariès-Albi – parcelles cadastrées section ZH n° 35 et 38 sises Prat de Sille et Champs de gâches

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 220927-0102 du 27 septembre 2022

9.2 Canalisation DN 200 Villariès-Albi – parcelles cadastrées section ZK n° 17, 18 et 28 sises Pédelort et Les Barthes

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 220927-0103 du 27 septembre 2022

10. Convention de servitudes entre ENEDIS et la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe – canalisation souterraine sise Montauty : Modification d'une convention

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

Délibération n° 220927-0104 du 27 septembre 2022

11. Installation d'ombrières solaires photovoltaïques sur les parkings de l'Ecole et Gymnase Henri MATISSE, de Molétrincade situé rue du Gendarme Godefroid et de la rue de la Loubatière - Sélection de la société « Ombrières d'Occitanie » pour développer et exploiter ce projet et définition des conditions d'occupation du domaine privé communal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité, dont 21 voix pour la mise en place de la soulte et 7* voix pour la mise en place d'un loyer annuel**

**MM. Christian JOUVE, Nicolas BELY, Mmes Valérie BEAUD, Isabelle MANTEAU et Malika MAZOUZ, M. Sylvain PLUNIAN et Julien LASSALLE*

Délibération n° 220927-0105 du 27 septembre 2022

12. Reconstruction du Polyespace - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et la Société Publique Locale (SPL) Agence Régionale Aménagement Construction Occitanie (ARAC)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **par 24 voix pour et 4 voix avec abstentions***

**Liste Saint-Sulpice Active et citoyenne : Mmes Malika MAZOUZ et Isabelle MANTEAU, MM. Julien LASSALLE et Sylvain PLUNIAN*

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération n° 220927-0106 du 27 septembre 2022

13. Règlement Intérieur du Conseil Municipal – Modificatif

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 220927-0107 du 27 septembre 2022

14. Création de postes contractuels non permanents

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

Délibération n° 220927-0108 du 27 septembre 2022

15. Habilitation du Maire à signer un protocole d'accord transactionnel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

Délibération n° 220927-0109 du 27 septembre 2022

16. Contrat d'apprentissage

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

CONTENTIEUX

Délibération n° 220927-0110 du 27 septembre 2022

17. Habilitation du Maire à signer un protocole d'accord transactionnel entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, la SMACL Assurances et la Société ENEDIS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

Délibération n° 220927-0111 du 27 septembre 2022

18. Habilitation du Maire à signer un protocole d'accord transactionnel entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, la Société Evasion Paysage et M. MORISSET

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

FINANCES

Délibération n° 220927-0112 du 27 septembre 2022

19. Budget Principal 2022 : Décision modificative n° 1 / 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

Délibération n° 220927-0113 du 27 septembre 2022

20. Convention de financement avec l'Etat dans le cadre du Fonds Friches - Création d'un nouveau quartier sur le site de l'ancienne Arçonnerie Française

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

21. Demande de subvention au titre du Fonds de Concours 2022 de la Communauté de communes Tarn-Agout

Délibération n° 220927-0114 du 27 septembre 2022

21.1 Section de Fonctionnement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

Délibération n° 220927-0115 du 27 septembre 2022

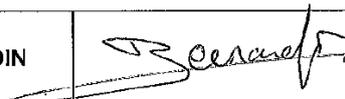
21.2 Section d'Investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

22. Compte rendu des délégations du Conseil au maire

DC-220712-0026	12/07/2022	Affectation propriété communale - Convention de Mise à disposition entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et L'ASSOCIATION CROQUE TA FORET
DC-220713-0027	13/07/2022	Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain à l'EPF D'Occitanie
DC-220727-0028	27/07/2022	Décision d'ester en justice Aff société Attria c/ Commune
DC-220819-0029	19/08/2022	Demande de subvention réalisation terrain Foot 5
DC-220823-0030	23/08/2022	TARIFS COMMUNAUX Restauration scolaire et municipale
DC-220823-0031	23/08/2022	Convention attributive d'une subvention en fonctionnement mise en place ingénierie programme PVD
DC-220824-0032	24/08/2022	Marché à procédure adaptée » Mise en place d'un système de contrôle d'accès et d'anti-intrusion dans les bâtiments scolaires »
DC-220912-0033	12/09/2022	Mission d'audit et d'assistance à la passation du marché d'assurances et de prestations statutaires de la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe

Preennent acte

Raphaël BERNARDIN 

Hanane MAALLEM 